



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

Objet : Adoption du règlement numéro 137-2026 sur le traitement des élus municipaux

AVIS PUBLIC / AVIS DE PROMULGATION

Avis public est par la présente donné que le règlement numéro 137-2026 sur le traitement des élus municipaux a été adopté par le conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska à la séance ordinaire du 2 mars 2026.

Ledit règlement a été soumis à la procédure suivante :

- Avis de motion : 2 février 2026
- Présentation du projet de règlement : 2 février 2026
- Avis public : 6 février 2026
- Adoption du règlement : 2 mars 2026
- Avis de promulgation : 6 mars 2026

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, sur le site Internet de la municipalité :

<https://www.saint-christophe-darthabaska.ca/fr/vie-municipale/reglements-municipaux/>

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 6^E JOUR DE MARS 2026.

Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale & Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le publiant sur le site Internet de la municipalité le 6 mars 2026

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6 février 2026.

Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale & Greffière-trésorière